



La première réunion débat organisé par le groupe à la salle des fêtes de COURTENAY, a connu un vif succès.

Autour de notre Président Monsieur RUTLER, avaient pris place Monsieur CECILLON adjoint au Maire de COURTENAY qui représentait la municipalité et Monsieur COLARDELLE Conservateur adjoint du Musée Dauphinois.

Le secrétaire ayant présenté Monsieur COLARDELLE, celui-ci au cours d'un exposé clair et précis fit part à l'assistance des resultats des fouilles subaquatiques du lac de CHARAVINES chantier qu'il dirige depuis plusieurs années. A l'aide de diapositives il illustra sa causerie. Les nombreux objets mobilier, poteries, clous, éperons et de nombreux ossements d'animaux, porcs ou sangliers ont été retrouvés en grand nombre.

Mais la partie la plus captivante de son exposé fut celle où il réfuta la thèse des cités lacustres. Il y a peu de temps encore l'on pensait que, les pilotis ou palafittes que l'on retrouve intacts à une certaine profondeur dans nos lacs en était la preuve. Le travail sérieux effectué pour la première fois en SUISSE a permis d'avancer une toute autre théorie.

Il s'agit non pas de cités lacustres, édifiées au dessus du niveau des eaux, mais de villages qui se trouvaient en bordure de ces lacs. Les cataclysmes naturels : seismes, éboulements etc... ont modifié le régime des eaux et c'est à la suite de leur montée que les habitants ont dû abandonner leur cité. Pour le lac de CHARAVINES, la légende d'ARS, village englouti contient certainement une part de vérité.

Des applaudissements nourris accueillirent la fin d'un exposé qui avait tenu en haleine les nombreux participants.

Des questions furent ensuite posées à Monsieur COLARDELLE

La première à la demande de Monsieur le Maire de MORESTEL. Celui-ci serait favorable à ce que le groupe organise des sondages à la tour de la cité. Monsieur COLARDELLE trop pris par ses occupations ne pourrait en assurer la direction. Il faut demander l'accord de Monsieur REYNAUD de la circonscription de LYON spécialiste de ces fouilles. Les membres du groupe qui vont suivre courant Mars des stages de formation sous sa direction, s'entretiendront avec lui de ce projet, il pourra alors leur donner conseils et directives dans l'éventualité de prochains sondages.

Canalisation de SAINT-VICTOR de MORESTEL Le fragment de bois de chêne prélevé sur cette conduite (retrouvée à 3 mètres de profondeur) a été déposé au Musée Dauphinois. Monsieur COLARDELLE, le croit très ancien, mais il n'a pu jusqu'à présent le soumettre à des examens et analyses.

Lors de son assemblée générale tenue en janvier, le groupe avait prévu une sortie à GRENOBLE avec visite du Musée DAUPHINOIS sous la conduite de Monsieur COLARDELLE. celui-ci est d'accord, à condition que cette visite soit organisée en avril. A la prochaine réunion du groupe une date sera proposée.

La deuxième partie de la séance était consacrée à une projection de diapositives sur la cité médiévale de CREMIEU.

L'auteur de ces prises de vue, Monsieur CHEYLAN, présentait lui-même ces magnifiques images, il fit faire aux nombreux spectateurs ravis et étonnés un magnifique voyage dans le passé. Ce passé que beaucoup ignoraient, mais que l'on retrouve à chaque pas.

Des applaudissements enthousiastes saluèrent cette projection.

Pour terminer la soirée, un film sur la recherche archéologique aérienne obtint un très grand succès. L'assistance manifesta un très grand intérêt pour cette forme de recherche. Avant d'avoir vu les extraordinaires images qui apparaissaient sur l'écran, combien étaient ils parmi les spectateurs à penser qu'un passé très lointain, allant jusqu'à la préhistoire, pouvait être ainsi révélé ? Nul doute que les pilotes membres du groupe, qui sont déjà tout acquis à cette méthode nouvelle, redoubleront d'ardeur après avoir contemplé tous ces vestiges témoins de toute une partie de notre histoire.

Signalons que nous avons eu le plaisir d'accueillir au cours de cette séance, Monsieur DURAND Maire de MORESTEL, Monsieur BIGALLET Maire de SAINT-VICTOR de MORESTEL et Monsieur LOISEAU Président des "Amis du vieux CREMIEU". A l'issue de la réunion, il fut procédé à la distribution du premier numéro du bulletin Mensuel du groupe; Chacun put admirer la très belle couverture illustrée par le sigle de l'association et la chapelle Saint ROCH à COURTENAY. Au nom des sociétaires, nous adresserons nos félicitations et nos plus chaleureux remerciements à Mademoiselle BUYAT, qui a magnifiquement réussi ce premier tirage.

Pour résumer cette Réunion-débat, disons que cette première a été une très belle réussite et que les nombreuses personnes présentes (il y en avait plus de quatre vingts) se sont retirées enchantées de leur soirée.

COURTENAY - VILLAGE AUX DIX NECROPOLES -

Bien que réparties sur l'ensemble de la commune, l'on peut cependant remarquer que ces nécropoles sont toutes proches de l'ancienne voie romaine MONTALIEU -BOURGOIN, devenue plus tard, voie où chemin de QUIRIEU.

Fait à noter, parmi ces nécropoles, une seule est gallo-romaine, les autres sont toutes du Haut Moyen-Age, l'on peut les situer entre le 5eme et 11eme siècle.

A la suite d'un article paru sous le titre "LES TOMBES à DOUBLE INHUMATION " dans le numéro d'octobre 1972 "D'EVOCATIONS" la revue Historique et géographique du Bas-Dauphiné, article rédigé par le secrétaire de notre groupe, Monsieur COLARDELLE Conservateur du Musée Dauphinois est venu pour la première fois à COURTENAY.

Depuis plusieurs années, Monsieur COLARDELLE, en collaboration avec Monsieur BOCQUET, se livrait à un important travail d'anthropologie sur les squelettes découverts dans les nécropoles du Haut Moyen-Age.

Ces nécropoles sont nombreuses, mais les tombes à double inhumation très rares. Que l'on en juge; elles sont au nombre de huit pour la FRANCE et la SUISSE réunies. Voici le nom de ces localités :

- Pour la SUISSE
- CONTHEY dans le VALAIS
 - SAINT TRIPHON dans le Canton de VAUD
- Pour la FRANCE
- SEYSSSES
 - SAVES dans le GERS
 - ENNERY en MOSELLE
 - PIERRE-PERTHUIS dans l'YONNE
 - Les trois autres situées dans le département de l'ISERE
 - SEYSSINET-PARISSET
 - ROISSARD (pres de MONESTIER de CLERMONT)
 - COURTENAY

Ce sont les seules nécropoles où le type de tombes à double inhumation soit formellement attesté. La position des corps peut varier à l'intérieur des coffres. Ces positions sont pour l'Isère : Vis à vis à ROISSARD et SEYSSINET et Cote à cote à COURTENAY. Mais COURTENAY est la seule localité où l'on retrouve dans deux nécropoles différentes des tombeaux à double inhumation également différents. c'est à dire cote à cote "La grande terre" tête bêche "La Roche" Ce dernier type n'a été découvert que dans la seule nécropole de la "SITTERIE" à SION en SUISSE.

La concentration de ces tombeaux dans la zone Burgonde, les 2 nécropoles suisses et les trois situées en Isère peuvent apporter à l'archéologie et surtout à l'anthropologie de précieuses indications.

Dans mon article d'Octobre 1972, j'émettais l'hypothèse suivante concernant le tombeau de "La Roche" puisque l'on se trouvait en présence de squelettes de sexe différent, il pouvait s'agir de deux époux. Après le décès de l'homme, la femme était mise à mort (selon une coutume barbare ayant existé dans d'autres pays) celle-ci devait donc accompagner son époux, pour le voyage sans retour. La thèse émise par Monsieur COLARDELLE et BOCQUET, est différente ils pensent que l'on se trouve en présence d'une parenté familiale exemple: Frère, Soeur, Cousin-Cousine, cette théorie a été avancée par Monsieur PERROT, qui a fait une étude très approfondie de la sépulture de SEYSSINET-PARISSET. La ressemblance étroite existant entre les deux squelettes ayant été constatée au cours d'examen très poussés.

Mais le plus extraordinaire c'est que les tombes à double inhumation, (vis à vis) SEYSSINET et ROISSARD et toutes celles du même type retrouvées dans la zone Burgonde, contiennent des corps ayant des caractères nettement mongoloïdes. Faut-il penser que le métissage, s'est fait très lentement et que les "envahisseurs" ont gardé leur type originel pendant plusieurs générations ? ou alors autre hypothèse émise par les auteurs de cette passionnante étude C'est que les individus appartenant à la race Mongole (ou Hunnique ou Hun) Ethnie considérée comme inférieure par les autochtones étaient de ce fait victimes d'une discrimination raciale. Ceci expliquerait la présence de ces tombes à double inhumation ? Cependant cela n'apporte pas la véritable explication quant à la façon dont sont décédés les deux personnes enfouies là le même jour et à la même heure ? le mystère reste entier.

Pour terminer (provisoirement) car il y aura encore beaucoup à dire sur le sujet, nous signalerons que parmi les corps examinés dans les tombeaux de COURTENAY en 1973 un seul avait le type mongoloïde très prononcé il a été retrouvé dans la nécropole des "ABYMES" à l'intérieur d'un coffre fait de lauzes dans un sarcophage à une seule place. Outre son aspect nettement mongoloïde il se caractérisait par sa petite taille (pour un adulte) 1m50 environ. En effectuant d'autres sondages parmi les nécropoles de COURTENAY non explorées peut être serions nous en mesure d'apporter des renseignements complémentaires à cette passionnante recherche ?

MONNAIES ROMAINES

Voici les différentes pièces du système monétaire romain utilisé jusqu'au III^e siècle avant J.C.

Les pièces de Bronze

1'Unité	=	1' A S
I/2 A S	=	Le semis
I/4 D'A S	=	Le Quadrans
I/6 D'A S	=	Le Sextanion
I/12 D'AS	=	l'Once

Plus tard on frappa les monnaies d'argent

1'Unité	le Sesterce	=	2 A S I/2
	Le Denier	=	10 A S

L'Aurens était une pièce d'Or valant 100 sesterces

Nous pouvons noter que plusieurs pièces de monnaie portent le même nom que certaines mesures de poids cela s'explique parce qu'à l'origine les monnaies n'étaient que des morceaux de métal d'un poids déterminé, par exemple l'A S (monnaie de bronze pesait 1 AS ou 329 grammes).

MESURES DE CAPACITE ROMAINE

MESURES DES SOLIDES

Hémine (Hemina)	0,274 l
Boisseau (Modius) unité	8,788 l
Setier (Sextarius)	0,548 l
Demi-Boisseau (Semodius)	4,394 l

MESURES DES LIQUIDES

Setier (sextarius) I/6 de corge	0,547 l
Conge unité	3,282 l
Urne 4 congés	13,13 l
Amphore 8 congés	26,26 l
Tonneau (cullens)	527,28 l

MESURES DE POIDS ROMAINES

l'Unité l'A S ou livre	=	0,329 Kg
Quadrans = I/4 D'AS	=	0,08186 Kg
Sextans = I/6 D'AS	=	0,05457 Kg
L'Once = I/12 D'AS	=	0,02728 Kg
I/2 Once = I/24 D'AS	=	0,01364 Kg
Le Scrupule lat. Scrupulus = I/24 d'Once	=	1,136 G.

MESURES DE LONGUEUR ROMAINES

Chez les romains l'unité de mesure de longueur portait le nom de PES (pied) elle correspondait environ à la longueur d'un pied humain environ 29 Cm. Pour l'arpentage, on utilisait une perche de 10 pieds ou decempéda

l'Unité	le pied	29 cm.
le doigt	I/I6 de pied	1,8 cm.
palme	I/4 de pied	7,3 cm.
coudée	I pied I/2	44 cm.
Double pas (passus 4 pieds)		1,47 M.
Mille ou mille passus I.000 doubles pas		1.478,5 M.

MESURES DE SURFACE ROMAINE

Pied carré (unité)	0,086 m ²
Actus quadratus	1.259,454 M ²
Arpens (jugerum)	} 25 ares
terrain labourable par 2 Boeufs en I jour	
Hérédium (signifiant ce champ hérité)	50 ares
Saltus (signifiant pâture)	200 ares

LE CALENDRIER ROMAIN

Les calendes désignaient les premiers jours du mois. Ce mot dérivé du verbe latin ancien calare, signifiait proclamer, en effet le premier jour de chaque mois, les prêtres proclamaient la date des nones fixées au 5eme ou 7eme jour du mois.

Les ides se plaçaient à la pleine lune, soit le treizième jour sauf en mars, mai, juillet et octobre où elle étaient fixées au 15. Leur nom derive sans doute de l'étrusque.

Les nones (jour du premier quartier étaient comprises entre les calendes et les ides, elles tombaient 3 jours avant celle-ci.

Les autres jours du mois se calculaient a rebours à partir de ses points fixés (nones ides ou calendes) en comptant aussi bien le jour de départ " que celui "d'arrivée".

MESURES DE POIDS

Le quintal	= 100 livres	= environ 48,950 Kg
la livre	= 1/100 e du quintal	= 0,489 environ
le marc	= 1/2 livre	= 0,244 environ
1'Once	= 1/8 de marc 1/16 de livre	= 30,593 gr. environ
La Maille	= 1/4 d'Once 1/32 de marc 1/64 de livre	
L'Obole	= 1/12 de maille) 1/48 d'Once 1/384 de marc 1/768 de livre)	= 0,636 Gr. environ
Le grain	= 1/12 d'Obole) 1/144 de maille)	= 0,053 gr. environ

MESURES DE LONGUEUR

La thoyse (toise) delphinale	= 1m 856 env.
le pied = 1/6 de toise	= 0,3093 m env.
le pouce = 1/12 de pied	= 0,0257 m env.
la ligne = 1/12 de pouce	= 0,00214 env.

quelquefois sont employées :

la démarche	= 2 pieds 1/2
la coudée	= 1 pied 1/2
la perche	= 20 pieds, celle du roi 18 pieds 1/2, celle de l'église
La lieue Dauphinoise	environ 4.200 M.

MESURES DE SURFACE (Mesures des Terres)

- L'Homée ou Fosserée: étendue que peut travailler (fosser) un homme en une journée dans une vigne
- La Stercée ou séterée : terrain qu'on peut ensemercer avec 1 setier de blé environ 120 ares 60 (1)
- L'Eminée, Eyminée = 1/2 Stercée environ 60 ares 30
- La Bicherée ou metrée : terrain qu'on ensemençait avec 1 bichet de blé environ 15 ares 20 soit 1/8 de setérée
- La couperée 1/4 de bicherée environ 3 ares 80
- La Thoyse (toise) quarrée = 3 M280 env. + 36 pieds quarrées (carrés)
- Le Pied quarré = 0,105 env. appelé aussi pied menu.

(1) La setérée ou sestérée ou stérée le mot est a rapprocher du "sesterage" droit du seigneur, sur le grain récolté. Mais quelle complexité, puisque comme les autres mesures, le setier n'a nulle part exactement la même valeur, bien mieux, dans la même contrée, mandement, le setier de blé n'est pas équivalent au setier d'avoine par exemple.

En feuilletant les vieux parcellaires on se rend compte du progrès inouï que fut la création du système métrique.

Le Journal ou Journet (on devrait dire la journée) est une mesure agraire de la Région en gros ce qu'un attelage pouvait labourer dans une journée. (Voir l'arpens romain : jugerum)

d'après : Dictionnaire du Dauphiné Guy Allard, réimpression de l'édition de GRENOBLE 1864.

Evocations Bulletin du groupe d'études Historiques et Géographiques du Bas Dauphiné

La Charte du statut communal de la Tour du Pin F Gauduel 1894